

Ensemble pour vous simplifier la vie

## Deuxième édition du « **Flash retraite** » proposé par l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco du 16 au 27 novembre

Paris, le 9 novembre 2020

Du 16 au 27 novembre 2020, l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco donnent de nouveau rendez-vous aux assurés sur [www.flash-lassuranceretraite.fr](http://www.flash-lassuranceretraite.fr) pour les informer sur les démarches en ligne liées à la préparation de la retraite. L'objectif est de rassurer les internautes sur la simplicité des démarches à effectuer et de les encourager à les utiliser au bon moment.



« **Flash retraite : Je me prépare !** » s'appuie de nouveau sur un partenariat commun Agirc-Arrco et Assurance retraite, afin d'apporter un éclairage complet aux assurés sur les démarches relatives à la retraite de base et complémentaire.

Ludique et informatif, le mini-site événementiel [Flash retraite](http://www.flash-retraite.fr) rassemblera :

- des conseils à chaque âge et les services pour calculer son âge de départ à la retraite, estimer le montant de sa retraite, consulter son relevé de carrière tous régimes et obtenir la liste personnalisée des démarches ;
- un focus sur la demande de retraite en ligne ;
- un agenda retraite, permettant d'enregistrer sa date de départ à la retraite pour recevoir des notifications et des conseils dans l'année précédant son départ ;
- une partie « mes documents utiles » contenant des brochures, un abécédaire, la lettre de départ à la retraite à adresser à son employeur...
- un quiz « êtes-vous prêt à demander votre retraite ? » ;
- une vidéothèque pour aider les actifs dans leurs démarches et apporter un éclairage pédagogique sur leurs droits.

Un [tchat](#) sera organisé en direct le 19 novembre (de 10h30 à 11h30) sur le site de Notre Temps, permettant de poser toutes les questions aux spécialistes de l'Agirc-Arrco et de l'Assurance retraite.

### Contacts presse

# Communiqué De presse

Ensemble pour vous simplifier la vie

## **L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale**

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de [l'Assurance retraite](#). Chaque année, elle verse 140 milliards de prestations à 35 millions d'assurés. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur [www.lassurance-retraite.fr](http://www.lassurance-retraite.fr) (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 11 millions d'espaces personnels créés !

## **À propos de l'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé**

Piloté par les partenaires sociaux, il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 23 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs, ainsi que 1,6 million d'entreprises. 13 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 80 milliards d'euros. Les orientations stratégiques du régime pour une période de quatre ans – Ambition Retraite 2022 – ont conduit les équipes Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé. Pour plus d'informations : [www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)

## Contacts presse